

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef
Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page (— d —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne se résigne aux décisions de Genève. — Mais l'agitation politique se réveille. — Vers un renouveau de l'Entente Cordiale. — Avenir cynique d'un candidat-chancelier.

Après les gémissements et les vociférations de la première heure, la presse allemande semble se résigner à l'acceptation de la sentence de Genève ; les partis réactionnaires eux-mêmes paraissent désormais faire leur deuil de la Haute-Silésie.

Cependant, les uns et les autres, les gauches comme les droites, cherchent à utiliser la situation au profit de leurs convoitises. Les socialistes majoritaires maintiennent leur appui au chancelier Wirth, tout en souhaitant que le cabinet s'oriente nettement vers un régime plus démocratique. Les conservateurs tentent d'exploiter la désillusion, provoquée par la décision de la Société des Nations, en vue de leur retour au pouvoir.

Il faut bien reconnaître que le chancelier Wirth est responsable en partie de l'assaut que les pangermanistes mènent contre lui ; ne les a-t-il pas flattés ? n'a-t-il pas avec eux caressé l'espoir, absolument vain, de voir attribuer à la Germanie l'intégrité de la Haute-Silésie ?

Les reproches, les attaques, qu'il récolte aujourd'hui, c'est lui qui les a semés par ses discours imprudents. Quoi qu'il en soit, une offensive vigoureuse est menée contre l'actuel chancelier. Le centre s'élève contre une nouvelle candidature du D^r Wirth et pose celle de M. Braun, le ministre du travail. Les catholiques de leur côté proposent leur chef, M. Marx, tandis que le parti industriel tente d'imposer M. Stresemann. Quant à M. Stegerwald il est tout prêt à abandonner la présidence du Conseil prussien pour celle de l'Empire.

Voilà beaucoup de candidatures, donc de rivalités. Dans ces conditions, il n'est pas impossible que le D^r Wirth reste finalement chancelier. Le président Ebert vient d'user de son influence, au près des partis de la coalition, pour qu'ils soutiennent encore le chancelier.

Certes, la situation du cabinet est des plus incertaines : nul ne peut prévoir si le ministère se retirera en totalité, subira quelques modifications, ou même restera en entier au pouvoir. Pourtant, tous les partis paraissent se rendre compte qu'il serait bien malaisé de trouver pour le moment un successeur au D^r Wirth.

Un ministère de pangermanistes est impossible à l'heure actuelle. Les Alliés n'ont guère envie de voir renaitre l'ère des difficultés avec l'Allemagne ; or, le retour au pouvoir des réactionnaires serait le signal d'une remise en question de tous les problèmes si péniblement résolus ces derniers mois ou en voie de règlement.

Quant aux partis de gauche, ils l'ont maintes fois déclaré, le D^r Wirth est le seul membre des partis bourgeois qui leur inspire quelque confiance.

D'ailleurs, nous ne tarderons pas à être fixés : les partis délibèrent... et le Reichstag reprend ses séances.

Mais les convoitises politiques des divers partis ne sont pas, semble-t-il, l'unique cause de l'agitation présente. Il y a aussi la « galerie », c'est-à-dire les Alliés, et c'est en partie pour eux que la comédie se joue. Avec leur manque habituel de psychologie, on espère encore nous faire « chanter », on brandit la menace de la non-exécution de l'ultimatum et de la suspension des réparations.

Une fois de plus, l'Allemagne en sera pour ses frais de chantage. Si elle n'a pas réussi hier, alors que des frictions incessantes se produisaient entre les Alliés, réussira-t-elle aujourd'hui alors que nous assistons à une sorte de rétablissement de l'unité de front diplomatique des Alliés ?

Sommes-nous le jouet d'une illusion ? Il nous semble que la Grande-Bretagne, après avoir oublié l'Entente Cordiale de trop longs mois, veuille aujourd'hui lui consentir quelques sacrifices.

Nous signalons récemment une volte-face significative concernant les accords de Wiesbaden. L'adhésion sans réserve de Lloyd George aux

décisions de Genève témoigne d'un souci de conciliation.

La presse britannique commence à faire son mea culpa. Ne lisons-nous pas dans les Evening News, ces lignes combien significatives ?

En ce moment, la moyenne des Anglais est légitimement étonnée quand elle entend dire que la France est de mauvaise humeur et que l'« Entente est morte ». Mais, avec leur réalisme, leur recherche de la « logique de la situation », les Français en sont arrivés à la conclusion que leur plus fort allié les a abandonnés lorsqu'il s'est agi d'un juste arrangement.

Les raisons du malentendu, les Evening News nous les indiquent :

Il n'y a jamais eu de plus grande divergence entre les désirs du peuple britannique et les actes des hommes d'Etat britanniques que depuis novembre 1918.

Voici la conclusion de notre confrère que nous approuvons pleinement :

Pour la France et l'Angleterre, l'avenir doit réserver quelque chose qui dépasse de beaucoup même un traité formel d'union. Si, après leurs sacrifices communs dans la guerre, les Français et les Britanniques ne peuvent perpétuer dans la paix de leur camaraderie, il n'y a pas d'espoir pour l'Europe. Mais ils la perpétueront par l'admiration réciproque des deux peuples quand on aura en partie remédié aux fautes des hommes d'Etat et qu'on les aura en partie oubliées.

Nous avons assez souvent exprimé notre mécontentement à l'égard de l'égoïsme britannique, pour ne pas nous réjouir le jour où nous voyons le bon sens réapparaître sur les bords de la Tamise.

Puisse-t-il y demeurer !...

Aussi bien, la Grande-Bretagne, y trouvera-t-elle elle-même finalement son intérêt.

Les directives qu'elle a tenté d'imposer, durant ces dernières années, aux hommes politiques de l'Entente, se sont révélées à l'expérience fort dangereuses.

At-elle toujours besoin qu'on lui démontre les périls de son attitude envers le Reich ? Qu'on médite, Outre-Manche, cet aveu plutôt cynique du président du Conseil prussien, le D^r Stegerwald, qui ne dissimule pas son intention de succéder au chancelier Wirth.

Dans un récent discours politique, le D^r Stegerwald, a déclaré sans hésitation :

« La tâche que l'Allemagne doit s'imposer est d'amener une révision du Traité de Versailles. »

« La situation économique mondiale, qui est désastreuse, est notre meilleure alliée. L'Angleterre le voit déjà, car elle est obligée de fournir, en allocations aux chômeurs, plus qu'elle ne reçoit de l'Allemagne en réparations. Il faut tirer le plus large parti possible de cette situation. »

Voilà un programme catégorique pour un candidat-chancelier de l'Empire ! Si la fortune sourit demain au D^r Stegerwald, nous connaîtrons à la lettre ses intentions. Nous voulons espérer que la Grande-Bretagne, si bien visée, sera la première à dissiper de si vaines espérances !

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

Les Américains sur le Rhin

Le sénateur Mac-Kinley a déclaré, au Sénat, que l'Amérique devait laisser ses troupes sur le Rhin, car les intérêts américains dans les affaires européennes le demandent.

Encore un allemand dans la police strasbourgeoise

Le chef des services d'espionnage allemands actuellement à Stuttgart, qui, pendant la guerre fut chargé de combattre en Suisse notre service de renseignements dirigé par le docteur Bucher, et qui compte à son actif l'arrestation du capitaine Lux, a deux frères à Strasbourg. L'un d'eux est précisément le chef du bureau des dossiers secrets à la direction de la police. L'autre est rédacteur d'une feuille de langue allemande à Strasbourg.

Au Sénat américain

Après une longue discussion au cours de laquelle tous les amendements déposés par les démocrates ont été rejetés, le Sénat américain a ratifié par 66 voix contre 20, le traité avec l'Allemagne, et par 66 voix contre 17, le traité avec la Hongrie.

Les relations commerciales anglo-russes ne sont pas encore possibles

On s'attend à ce que la délégation commerciale britannique, qui avait été envoyée à Moscou il y a quelque temps, revienne bientôt. Ses membres pensent que d'ici longtemps on ne pourra établir de relations commerciales régulières avec la Russie soviétique à cause de sa décadence générale.

Au pays des Soviets

Selon le Daily Mail, le mouvement insurrectionnel dans l'ouest et le sud de la Russie continue ; de nouveaux troubles sont signalés dans une ville de la Russie blanche. Les commissaires soviétiques sont personnellement attaqués et les exécutions ordonnées par la Tcheka sont fréquentes. 45 personnes, dont plusieurs femmes, ont été mises à mort pendant le mois de septembre.

Le représentant du gouvernement des Soviets a été assassiné par un inconnu à Vladivostok, où il se cachait depuis le projet du coup d'Etat qui aurait été formé par les communistes.

Succès de nos troupes au Maroc

Un groupe mobile a occupé, le 16 octobre Sidi Y, après un brillant combat mené par les partisans.

L'aviation et l'artillerie ont contribué puissamment au succès de cette journée.

Les partisans ont éprouvé des pertes légères.

L'ennemi a laissé sur le terrain de nombreux cadavres d'hommes et de chevaux.

L'occupation de cette portion facilitera considérablement l'avance des troupes françaises dans la région de Zaïan.

Les Espagnols au Maroc

Un communiqué officiel signale que la tranquillité est générale.

Le général Berenger est arrivé à Tétouan avec son état-major. Il a été reçu par le grand-vizir et une foule énorme lui a fait ovation.

La Grèce voudrait nous emprunter

Les journaux grecs préconisent un rapprochement avec la France, un désappointement assez vif ayant été causé par les difficultés à obtenir l'aide financière de la Grande-Bretagne.

Ils espèrent que la France se laissera plus facilement fléchir.

La rébellion dans l'Inde

Un télégramme officiel de Malabar signale que le nombre des rebelles s'accroît dans la région de Nylambur.

Une colonne mobile a été envoyée contre les rebelles, qui auraient détruit Nellcuttu, contre Manjeri et Panikkadi. On signale plusieurs petits combats dans le voisinage de Panikkadi et de Perin-Almanna, un certain nombre de rebelles ont été tués.

Le microbe de la petite vérole est découvert

Le spécialiste en bactériologie Atria a découvert le microbe de la petite vérole. Les réactions pratiquées avec le sang des malades ont donné cent pour cent de résultats satisfaisants.

L'impôt sur le revenu ne rentre pas

Suivant la statistique publiée dans le « Journal officiel » du 13 octobre sur le rendement des impôts cédulaires et l'impôt général sur le revenu à la date du 30 septembre dernier, il a été émis en 1920 pour 1 milliard 306.864.200 francs de rôles au titre des années 1916, 1917, 1918 et 1920. Là-dessus, il n'est rentré à l'heure actuelle dans les coffres du Trésor que 988 millions 846.000 francs, soit un déficit, en chiffres ronds, de 318 millions de francs.

En 1921, il a été émis pour 1 milliard 846.615.500 francs de rôles, tous au titre des années 1916, 1917, 1918, 1919 et 1920 et au titre de 1921. Là-dessus, il n'a été payé par les contribuables que 377 millions 207.500 fr., soit un déficit de 1 milliard 468 millions. Si on y ajoute le montant des non-recouvrements de l'an dernier, on arrive au chiffre inquiétant de près de 1.800 millions de francs.

Chambre des Députés

Séance du 18 octobre 1921

M. le Président prononce l'éloge funèbre de MM. le général de Maud'hui, Lemoine, Brice, Abel, puis donne communication des diverses demandes d'interpellation.

M. Briand demande qu'on discute les interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement. Il est ainsi ordonné.

M. Margaine critique la politique suivie depuis la fin de la guerre par le Gouvernement anglais à l'égard de la France.

M. Moutet demande quelles sont les mesures que le Gouvernement compte prendre pour venir en aide à la Russie.

M. Briand dit que le Gouvernement a pris l'initiative d'organiser les secours et qu'il a choisi M. Noulens pour présider à cette œuvre.

M. Daudet interrompt sur la suppression des sanctions économiques à l'égard de l'Allemagne. Un vif colloque a lieu entre M. Daudet et M. Briand. Celui-ci dit à M. Daudet qu'il dédaigne ses injures et ses colonies.

M. Peyroux parle en faveur de la Pologne. Il dit qu'on aurait pu pratiquer une politique pour amener l'Allemagne à composition au sujet de la Haute-Silésie.

M. Briand déclare qu'il doit aller à Washington ; mais il n'ira que si la Chambre approuve sa politique en grande majorité.

M. Tardieu parle des impôts nouveaux. M. Briand réplique : « Vous direz comment vous comblez le déficit. »

M. Tardieu répond : « Avec l'argent allemand. »

Un vif colloque a lieu entre MM. Briand et Tardieu.

M. Peyroux reproche à M. Briand d'avoir réduit la créance de l'Allemagne à 139 milliards, et il déclare que le peuple allemand, vaincu et agresseur, paie moins d'impôts que le peuple français.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 19 octobre 1921

La chambre reprend la discussion des interpellations sur la politique extérieure et la politique générale du Gouvernement. M. Barres demande quels moyens le Gouvernement compte employer pour assurer la sécurité et la réparation du pays. Il demande pourquoi les sanctions économiques ont été levées.

M. Briand dit que ces sanctions ont été levées lorsque l'Allemagne a accepté l'ultimatum.

M. Maillard interrompt sur le renvoi à la Société des Nations de la question de la Haute-Silésie.

M. Périnard regrette que le premier milliard ait été en entier absorbé par les frais d'occupation. M. Doumer répond que les frais de l'armée ont été payés jusqu'au 1^{er} mai 1921 et que depuis ces frais sont remboursés par les millions de tonnes de charbon qu'envoie l'Allemagne.

M. Castellane interrompt sur la politique générale. M. Mandel interrompt sur la politique du Gouvernement. Il reproche à M. Briand de n'avoir pas une politique nette et déclare que son discours de St-Nazaire est équivoque.

Pendant le discours de M. Mandel, de vifs incidents se produisent. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Sénat

Séance du 18 octobre 1921

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. le sénateur Claveille. Puis il donne communication des demandes d'interpellations.

MM. Soulié et Peyronnet insistent pour que la discussion immédiate de leur interpellation sur l'affaire des fusillés de Nîmes ait lieu.

M. Barthou, ministre de la guerre, déclare qu'il a prescrit une enquête. L'interpellation est ajournée.

CHRONIQUE LOCALE

Le retour à l'heure normale

M. Paul Gay, député de la Haute-Savoie, a déposé son rapport tendant à abroger la loi du 6 février 1920 relative à l'avance de l'heure légale.

Les journaux qui publient cette information déclarent que ce député examine les arguments invoqués pour et contre cette mesure et qu'il conclut en faveur de l'abrogation de la loi.

C'est donc que les arguments contre sont meilleurs que les arguments pour.

De cela, nous n'avons jamais douté. Que pendant la guerre, pour économiser de la lumière, du chauffage on ait avancé l'heure, c'était parfait. Et cependant, les économies réalisées ne furent surtout, parce qu'un décret fixait la fermeture des établissements publics 3 heures avant la fermeture habituelle.

Aujourd'hui, cet arrêté est rapporté : les établissements publics ont repris leurs anciennes habitudes. De quel intérêt pouvait donc être cette avance de l'heure ?

D'aucun : aussi bien les habitants des campagnes ne marchent pas d'après l'heure d'été. Et de cela, il résulte des inconvénients assez désagréables.

Et puis, est-ce qu'en ce mois d'octobre, par ces matinées très fraîches, il est sain de laisser courir les enfants à travers les routes et les rues pour se rendre à l'école ?

A qui profitait l'heure nouvelle ? Oh ! c'est bien facile à établir. Cette avance favorisait les employés des grandes administrations dont les portes s'ouvrent bien longtemps après le lever du soleil et se ferment de très bonne heure dans la journée.

Le matin, l'avance de l'heure ne dérangeait pas ces employés : le soir, elle leur était favorable, car, cela leur permettait de prendre leur fusil ou leur canne à pêche et d'aller faire un petit tour dans la campagne.

C'est le seul résultat pratique qu'on constatait actuellement, mais pour une catégorie de citoyens.

Les travailleurs des champs n'y avaient aucun intérêt. Dans le Lot, on le sait bien.

Dans tous les cas, l'avance de l'heure ne s'explique plus au mois de septembre et d'octobre : et voici bientôt 2 ans qu'elle était parfaitement inutile pour tout le monde.

Le retour à l'heure normale, c'est une question de bon sens.

LOUIS BONNET.

Le règlement de la Grande Chancellerie veut que les insignes de la Légion d'Honneur soient remis officiellement par un délégué de l'Ordre.

C'est pourquoi, mercredi soir, dans une réunion intime, le très sympathique Commandant Dussaut, officier de la Légion d'Honneur, a bien voulu remettre la croix à notre Directeur.

Cette cérémonie a eu lieu dans l'intimité, dans les salons de M. Coueslant, en présence d'une délégation du personnel de l'imprimerie du Journal du Lot.

Nous remercions tous, ici, chaleureusement, M. le Commandant Dussaut des paroles particulièrement aimables qu'il a prononcées et qui ont été fortement applaudies.

L.B.

Médaille militaire

Au cours de la prise d'armes qui a eu lieu dimanche à Agen, à l'occasion de la remise du drapeau à la Fédération des mutilés, par M. Magnot, ministre des pensions, le soldat Delous, du 7^e d'infanterie, a été décoré de la médaille militaire.

Une juste récompense

M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, assisté du chef et du chef-adjoint de son cabinet, MM. Rolland Marcel et Chapouillé, présidait la cérémonie d'inauguration des bâtiments communaux du village de Cléry-sur-Somme, récemment réédifiés.

Signalons tout de suite que Cléry-sur-Somme, avant la guerre gros village de 1.000 habitants situé sur les bords de la Somme à quelques kilomètres à l'ouest de Péronne, avait été entièrement détruit par la guerre, se trouvant d'ailleurs dans la célèbre zone « rouge » de la bataille de la Somme.

L'on sait déjà dans le Lot, que M. Maurice Fenaille avait, au lendemain de l'armistice, pris sous sa protection le village de Cléry-sur-Somme, auquel il se trouvait attaché par de nombreux souvenirs. Il se trouvait en effet que son fils, M. Pierre Fenaille, alors maréchal des logis, pilote aviateur, avait conquis la médaille militaire après un brillant fait d'armes accompli le 4 septembre 1916, jour de la prise de Cléry par l'armée française ; il se trouvait, de plus, que le même jour, Mme Pierre Fenaille mettait au monde un fils qui reçut à son baptême le nom si français et si pimpant de Cléry.

Aujourd'hui, le village de Cléry-sur-Somme se trouve entièrement reconstitué. M. Maurice Fenaille ayant pris à sa charge la reconstruction des bâtiments communaux et de 70 maisons du village, et ayant d'autre part, avancé aux propriétaires aisés de Cléry-sur-Somme, les sommes nécessaires à la reconstruction de leurs maisons.

L'Eglise, la Mairie, le bureau de poste, l'Ecole, tous ces bâtiments publics sont conçus avec un goût parfait, joint à une grande simplicité qui font honneur, à la fois à l'architecte de grand talent, M. Sorel, et au sympathique entrepreneur de Saint-Céré, M. Blanc, qui ont apporté à M. Fenaille pour l'accomplissement de sa belle tâche, le concours de leur science et de leur art.

En dépit des efforts faits par M. Fenaille pour conserver l'anonymat, le Gouvernement a compris qu'il se devait de marquer publiquement en quelle estime il tient les éminents services rendus dans tous les domaines par le grand industriel, le grand Français qu'est M. Maurice Fenaille.

Aussi bien, après avoir prononcé un éblouissant discours, M. Léon Bérard a-t-il remis aujourd'hui, à M. Maurice Fenaille, entouré de toute sa famille, la Rosette d'officier de la Légion d'honneur.

M. Blanc, a reçu à son tour les Palmes d'officier d'Académie, et la cérémonie, restée très simple et très cordiale, s'est terminée par une visite émue à l'un des nombreux cimetières militaires français qui longent la Somme, où une magnifique couronne de fleurs naturelles a été déposée sur la tombe commune de plusieurs soldats inconnus.

Contributions directes

M. Galou, surnuméraire des contributions directes à Cahors, passe dans le département de la Seine.

Contributions indirectes

M. David, vérificateur des contributions indirectes de 3^e classe à St-Céré, est élevé à la 2^e classe.

Chambre des huissiers

Les huissiers de l'arrondissement de Cahors ont procédé à l'élection de leur Chambre de discipline.

Syndic, président : M. Luc, huissier à Montcuq ; rapporteur : M. Cassot, huissier à Cazals ; secrétaire : M. Delfau, huissier à Lauzes ; membre : M. Garrigues, huissier à Castelnau.

Brevet supérieur

Les examens du Brevet Supérieur (session d'octobre) ont eu lieu lundi et mardi à Cahors.

Neuf candidats, 3 aspirants et 6 aspirantes y ont pris part.

Mlle Soullignac, élève-maitresse de l'Ecole normale d'institutrice de Cahors a été seule admise.

Retraites ouvrières

L'ancienneté de M. Péliissi, chef de service de 4^e classe des retraites ouvrières et paysannes à Cahors est fixée au 1^{er} juillet 1921. Bonification pour service militaire 1 mois 9 jours. Ancienneté rapportée au 23 mai 1921.

M. Vanel, auxiliaire temporaire des retraites ouvrières à Cahors, à 10 francs du 1^{er} janvier 1921. Bonification pour service militaire 1 an 10 mois 28 jours.

Ancienneté rapportée au 1^{er} février 1919.

CONTRE LA TUBERCULOSE

La lutte contre la tuberculose dans le Lot est à la veille d'entrer dans la phase active. Les travaux du dispensaire de la rue Joachim-Murat sont sur le point d'être terminés et il en est de même des travaux du dispensaire de Gourdon.

Cahors a reçu la visite de M. A. Buck, chef de service de la propagande de la mission Rockefeller. Une des équipes de propagande de la mission aura prochainement terminé sa tournée dans la Haute-Garonne et se trouvera disponible. M. A. Buck la met à la disposition du comité antituberculeux du Lot et les conférences vraisemblablement dans une quinzaine de jours. L'équipe comprend six personnes, dont un conférencier et une conférencière. Elle se déplace avec un wagon qui appartient à la mission américaine et qui apporte tous les accessoires nécessaires à la propagande, y compris les films de cinéma. Elle se rendra dans les principales localités du Lot susceptibles de fournir un auditoire aux orateurs ; en principe elle doit visiter toutes les communes ayant 1.200 à 1.500 habitants et placées sur une ligne de chemin de fer. Elle examinera d'ailleurs avec bienveillance toutes les demandes de conférences qui lui seront adressées.

La caserne Decaen

On annonce que la caserne Decaen, ancien couvent des Capucins, immeuble où était installée, tout récemment, la Coopérative militaire, vient d'être cédée à la ville par l'autorité militaire.

L'aménagement de cet immeuble, aura lieu très prochainement, pour les besoins, dit-on, des services urbains.

CHRONIQUE SPORTIVE

ECHOS SPORTIFS

Le nombre d'adhésions au club d'été de notre ville a été, la semaine dernière, de 121 ! Et les demandes affluent.

L'entraînement en salle des équipes de rugby a repris cette semaine dans le local du Palais des Fêtes. Espérons qu'il donnera d'aussi bons résultats que l'an dernier et qu'il sera suivi régulièrement par tous les équipiers.

L'équipe des Vétérans — dont on parle tant — est définitivement organisée. Le public attend avec impatience l'exhibition de ces vieux sportifs, pères du sport cadurcien.

Le demi d'ouverture Astruc — indisponible dimanche — fut remplacé au pied levé par Dupont. Et ma foi, le petit Mimile ne fit pas mal du tout !

La partie de dimanche fut des plus amicales. Aussi bien elle y gagna en intérêt et le jeu ouvrit — qui nous change tant de trop nombreux cafoillages — fut à l'honneur. Et c'est ce jeu là que le public aime.

A signaler la belle attitude du public cadurcien qui applaudit si vigoureusement le bel essai sur passes des jeunes Léviéres toulousains. C'est en applaudissant indistinctement chaque équipe que nous aurons du joli jeu et de beaux résultats.

Le défaut de blanc marquant les lignes de touches fit commettre bien des erreurs, dimanche. Omission qu'il suffit de signaler.

Le match de sélection entre les 2^e et 3^e équipes de l'A. C. se disputa par une chaleur caniculaire. Malgré cela les jeunes furent très ardents, voulant montrer ce qu'ils étaient capables de faire. Mais du joli jeu, point. Vous avez beaucoup à apprendre, jeunes espoirs de l'Ayrion, sauf de crier !

L'obstruction en rugby ne doit pas être organisée de façon systématique. Le nouveau règlement — appliqué par les arbitres de récents matches de championnat — est d'une intransigeance absolue à ce point de vue là.

AVIRON CADURCIEN

Le public cadurcien sera privé dimanche de sa réunion hebdomadaire au terrain de l'île, Stade Lucien Després.

Les équipes I et II de l'A. C. se déplacent respectivement, la 1^{re} à Limoges, la 2^e à Septfonds.

L'équipe des vétérans devait se produire dimanche. Afin de ne pas priver les sportifs, amateurs de musique, d'une distraction que leur offre l'*Avénir Cadurcien*, l'A. C. ferme les portes de son stade et remet à une date prochaine le match à jouer avec l'équipe des vétérans, qui s'annonce formidable.

Le Comité.

Déplacements de dimanche 23 octobre
1^{re} Equipe. — La 1^{re} Equipe ira en déplacement à Limoges.
Elle matchera contre l'Equipe (1) du Stade Olympique.

L'Equipe Cadurcienne se composera de : Robès, Hormières, Iches, Bonneville, Déca, Vernet, Li Cayrol, Théron, Gorse, Dupont, Lacoste jeune, Fumet, Combarbert, Delgat jeune, Cambon, Miquel.

Tous ces joueurs devront être rendus samedi soir à la gare de Cahors, à 21 h. 50. La plus grande exactitude leur est recommandée.

2^e Equipe. — La 2^e Equipe ira matcher à Septfonds.
Elle sera composée de : Bureau, Berjal, Chambaud, Tissandier, Delcor, Verdier, Trémolliers, Amalric, Vidalle, Delgat aîné, Ferrat, Mammesse, Besombes, Fabre couteiller, Fayret, Viard, etc.

Ces équipiers devront être rendus dimanche matin 23 courant, à la gare de Cahors, à 7 h. 20, sans faute.

Le Comité.

COMPOUND-CLUB CADURCIEN

Dimanche dernier le C. C. C. A. enregistra deux belles victoires sur le C. C. A. Capdenacois à Cahors, au Parc des Sports, l'équipe première du C. C. C. A. battit l'équipe correspondante de Capdenac par 11 points à 0 (2 essais Dupuy — 1 essai Cazes — 1 but). A Capdenac l'équipe II du C. C. C. A. triompha par 7 à 0 (1 essai — 1 drop).

Capdenac possède deux équipes de beaux athlètes, bien entraînés et très courageux. La touche est très bien jouée mais les passes manquent de précision.

A Cahors, toute l'équipe bien menée par Dupuy fournit une rude partie toute de jeu ouvert. Nos avants, qui, à Saint-Juven, suivirent le ballon sans fatigue apparente, entraînent quelque peu la partie, dimanche dernier. Mais aussi, quelle chaleur ! Sur plusieurs brillantes attaques des Capdenacois nos buts furent par moments menacés mais la brillante défense de nos lignes arrières ne laissa rien passer quoique Cahors

vain qu'elle essaya de se les remémorer.

Je lui demanderai de me les apprendre, pensa-t-elle.

Elle ne se souvenait plus des paroles, mais se souvenait bien de leur sens et, vraiment, c'était à croire qu'elle les avait inspirées elle-même, tout à l'heure, en traversant le grand pré où les pommiers en fleurs jetaient des pétales sur sa tête.

Maintenant qu'elle n'entendait et ne voyait plus rien sur la route, elle quitta la haie et, pour ressembler à Tiennette qui chantait Claudet, elle se dirigea vers le ruisseau, courant là-bas sur un semis de cailloux, et s'assit à l'ombre d'un tremble.

Le beau matin clair qu'il faisait et comme on était bien là pour se reposer et rêver !
Rêver à quoi ?
Quand on a seize ans, un fiancé et qu'on est jolie, la pensée sait bien où s'arrêter, je suppose, et celle de Bellotte fut vite envolée à travers l'horizon bleu.

Le tricot glissa de ses mains sur ses genoux, elle appuya sa tête contre le tronc de l'arbre près duquel elle était venue chercher l'ombre, et ferma les yeux. On aurait pu croire qu'elle s'endormait, mais il n'en était rien, car, si ses yeux étaient clos, un petit sourire venait retraverser le coin de ses lèvres fraîches, un petit sourire malicieux qui, pour un observateur, aurait pu en raconter long sur l'état de son âme.

Heureusement pour elle, qu'en

fait d'observateur, il n'y avait par là qu'un pinson sifflant doucement sa jolie ariette. Et, ce qu'il devinait au petit sourire malicieux de Bellotte, le pinson jurait, dans sa jolie ariette, de ne le répéter à personne.

Puis, sans le vouloir, sans même s'en apercevoir, Bellotte s'endormit. — Eh bien ! voyons, Bellotte, cri-t-on soudain, non loin d'elle, tu ne veux donc pas te réveiller ?

Elle se redressa, surprise mais non plus effrayée, car elle reconnaissait la voix de Cyrien. Cependant elle ne l'aperçut pas immédiatement et elle dut se retourner du côté de la route et faire quelques pas pour le voir enfin incliné sur la haie que les arbres lui caichaient.

— Tu dors joliment à ce matin, ma Bellotte, reprit le jeune homme en riant et en montrant ainsi ses dents saines que le hâle de son visage faisait paraître encore plus blanches. Vrai, je croyais ne pas pouvoir te réveiller.

— Je ne sais pas, répliqua-t-elle en riant aussi, ce qui m'a ensommeillé. Mais, mais, dis vite ! quelle nouvelle... ?

— Reconnu bon pour le service, répondit-il. Je... partirai.

ait joué toute la première mi-temps avec le soleil devant les yeux.

A Capdenac, l'équipe II qui tenait à se réhabiliter de la défaite subie à Périgueux, fit montre d'un cœur magnifique et joua presque toute la partie dans les 22 adversaires. Tous les équipiers sont à féliciter pour leur bel entraînement et leur jeu d'ensemble. La mêlée est mieux soudée et le ratissage de la haie s'opère de façon correcte ; la paire de demis Lascombes, Delsol sut combiner de nombreux départs des lignes arrières qui n'aboutirent pas, grâce à l'énergique défense adverse, mais prouvèrent que le jeu de passes est maintenant mieux étudié.

En touche, Bus, selon sa coutume fit merveille avec Bousquet, Gratalour, De Redon, Garrouty qui surent s'y employer très à propos.

Dimanche prochain, l'équipe I du C. C. C. rencontrera, à Cahors, l'équipe première du Sporting-Club Decazevois (2^e série) 1/2 finaliste du Championnat de France 3^e série 1920-1921.

L'équipe II se rendra à Decazeville pour y rencontrer l'équipe II du Sporting-Club. Nous donnerons dans un prochain numéro des détails complémentaires ainsi que la composition des deux équipes cadurciennes, qui, dimanche prochain, auront à lutter contre de rudes adversaires.

Après la partie de rugby où lieu, dimanche dernier, au Parc des Sports, une partie d'entraînement entre les équipes I et II d'Association du Patronage Saint-Louis. Les jeunes du sport firent merveille et furent à maintes reprises vigoureusement applaudis.

Toutes nos félicitations vont aux dévoués moniteurs qui les entraînent avec autant de patience que de dévouement.

Médaille de la Famille Française

Certains commerçants offrent aux mères de famille nombreuse, décorées de la Médaille de la Famille Française, un diplôme moyennant un prix relativement élevé.

Il est rappelé aux intéressés que le diplôme officiel de la Médaille est envoyé gratuitement par les soins du Ministère de l'Hygiène aux personnes décorées. Celles-ci doivent être mises en garde contre des commerçants peu scrupuleux qui, dans un but de spéculation, essayent de leur vendre un diplôme sans valeur.

Société d'Agriculture du Lot

La Société d'Agriculture du Lot se réunira dimanche 30 octobre à 1 heure et demie du soir.

Ordre du jour :

Comptes rendus des 3 concours d'arrondissement.

Rapports sur les concours et les expériences du blé, des pommes de terre, et sur le concours général de l'arrondissement de Gourdon.

Questions diverses.

Vol

Ces jours derniers, Mme D..., propriétaire rue de l'Université, rentrant chez elle, déposa son sac à main sur un meuble et sortit sans fermer la porte à clé de la chambre.

A son retour, le sac à main avait disparu : il contenait plusieurs titres de rente et une somme de 150 fr. Dans la soirée, elle trouva le sac à main dans les escaliers : il contenait les titres de rente, mais l'argent n'y était plus. Le voleur estima que les titres de rente sont trop compromettants.

Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU 23 OCTOBRE 1921
Marche des Petits Lapins. Ithier, Fingailles Wesly.

(Fantaisie, 1^{re} audition).
Le Jour et la Nuit Lecocq.

(Fantaisie, 1^{re} audition).
Aubade Mougeot.

(polka pour cornet et bugle) sol. : MM. Mercier, Couaillat.

Baïonnette au canon (1^{re} aud.) Houziaux, défilé avec tambours, clairons.

Altes Fénelon, de 16 h. à 17 h.

L'eau Saint-Martial agent antiseptique

Ce n'est pas seulement dans les affections caractérisées de l'estomac et de l'intestin que s'emploie cette eau bienfaisante. Dans bien des cas de fièvre typhoïde ou de fièvre muqueuse, l'eau Saint-Martial agit comme agent antiseptique et fait maison nette pour mieux assurer l'effet de médicaments plus directs.

C'est ainsi que Mme Berthe Chabrière, de Sauvetière (Lot-et-Garonne), a pu écrire : « Je certifie avoir été guérie par l'emploi de l'eau Saint-Martial dans l'affection de fièvre muqueuse. »

C'est pourquoi une bouteille d'eau Saint-Martial n'est jamais déplacée sur la table d'un malade, quel qu'il soit ; un médecin en trouvera toujours l'emploi très sage.

Pharmacie ORLIAC, à Cahors.

Castelnau-Montratrier

Sous son cartou. — Les sous de carton de Castelnau-Montratrier ne sont valables que jusqu'au premier décembre prochain. Les détenteurs de ces sous sont invités à les déposer chez les commerçants de la localité avant cette date.

Albas

Nouveau courrier. — L'administration des postes vient de donner complète satisfaction à la demande faite par le conseil municipal au sujet du rétablissement de l'ancien courrier par voiture de la gare d'Albas.

A partir du 1^{er} novembre prochain, ce service commencera de fonctionner en suivant l'ancien itinéraire et aura lieu deux fois par jour, le matin et le soir.

Remercions le conseil municipal de son dévouement et l'administration des postes de sa bonne volonté.

St-Cyprien

Taxe du pain. — La taxe du pain est fixée à 0 fr. 90 le kilo, à partir du 14 octobre.

Chasselas. — La fête du chasselas fut célébrée dimanche avec beaucoup d'entraînement. Et, profitant des soirées estivales d'octobre, nos « trièuses » purent danser jusques au matin.

Puy-l'Évêque

Foot-Ball. — Devant le public habituel et par une température très élevée, s'est jouée hier après-midi la partie mettant en présence l'équipe 1^{re} mixte de Puy-l'Évêque et la 2^e équipe de Fumel. — Le coup d'envoi revient à Fumel qui ne tarde pas à descendre jusqu'aux 22 Puy-l'Évêquois. Mais sur départ des avants rouges et noirs, le jeu se reporte vite sur les buts fuméolois, où se forme la première mêlée. Grande déception pour Puy-l'Évêque dont les jeunes avants inexpérimentés s'effondrent devant une mêlée beaucoup plus homogène et lourde que la leur. Ayant ainsi le ballon 9 fois sur 10 les lignes arrières fuméoloises purent partir maintes et maintes fois à l'attaque, qui échouèrent toutes par la maladresse ou la personnalité de certains joueurs, et qui se heurtèrent surtout à la défense impeccable des demis et trois-quarts Puy-l'Évêquois.

Durant la 1^{re} mi-temps rien ne fut marqué de part et d'autre malgré les nombreux coups francs dont bénéficièrent les Fuméolois. Dès la reprise l'équipe fuméoloise plus en souffle et renforcée de plusieurs équipiers premiers domina le plus souvent et trois essais marqués ou non sur cafoillage, furent accordés par un arbitre très partial et peu au courant des règles actuelles.

Par les rares occasions où les lignes arrières Puy-l'Évêquoises se pourvurent du ballon, on assista à de beaux départs avec redoublement de passes et qui grâce au perçant de certains joueurs promettant de faire de belles choses, en raison de leur jeune âge faillirent aboutir, mais furent aussitôt bloqués par les coups de sifflet partiaux de l'arbitre.

Les meilleurs à Puy-l'Évêque furent : Delate, Robert, Ormaud, Bouis.

A Fumel, le demi d'ouverture et l'arrière.

Albert DELATE.

Sérignac

Hymnée. — Samedi sera célébré à Sérignac le mariage de la gracieuse Mlle Madeleine Nourrit, fille du sympathique M. Nourrit, propriétaire à Pontfau, commune de Sérignac, avec M. Léo Frayssi, de Marnaut, commune de Floressas.

Aux familles nos plus vives félicitations et aux jeunes fiancés nos meilleurs vœux de bonheur.

Vire

Enseignement secondaire. — Avec un vif plaisir nous apprenons que notre si sympathique compatriote Mlle Renée Combes, professeur d'anglais au collège de Gaillac (Tarn) vient de subir avec succès l'examen du professorat d'anglais dans les lycées de jeunes filles.

Nous adressons à la jeune lauréate nos plus sincères félicitations.

Figeac

Légion d'honneur. — Dans la liste des nouveaux légionnaires, nous relevons avec plaisir le nom du docteur Estève, médecin en chef de l'Hôpital-Hospice de notre ville.

Ses nombreux amis se réjouiront de la haute distinction honorifique que le Gouvernement de la République vient de lui conférer.

C'est la juste récompense de la bonté et du désintéressement que le distingué docteur n'a cessé de répandre au cours d'une carrière médicale, si noblement et si consciencieusement remplie.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

Conférence pédagogique.

— La conférence d'automne pour les instituteurs et institutrices des cantons Est et Ouest de Figeac aura lieu le vendredi 21 courant, à 8 heures du matin, à l'école des garçons.

Chambre des huissiers.

— Voici la composition de la chambre des huissiers pour l'année judiciaire 1921-1922.

Syndic : M^r Genillet à Lacapelle-Marival.

Rapporteur : M^r Bessière à Bretenoux. *Secrétaire :* M^r Vermande à Figeac. *Membre :* M^r Gaudou à St-Céré.

Assistance judiciaire. — Le Bureau d'assistance judiciaire est ainsi composé pour 1921-1922.

Président : M^r Pérès, avocat. *Membres :* M^r Nuville, avocat ; M^r Fontanges, avocat honoraire ; M. le sous-préfet ; M. le Receveur de l'Enregistrement.

Probité. — Un portemonnaie contenant une certaine somme a été trouvé sur la voie publique par Mme Paryyre Albertine, bonne au Collège de Figeac, qui s'est empressée d'en faire la déclaration au Commissariat de Police.

Cajarc

Un corbillard municipal. — Depuis longtemps, la population réclamait un corbillard municipal dont tout le monde put disposer, tandis que l'on était obligé de s'adresser à des sociétés ou congrégations et de s'entendre avec elles.

Il fut un temps où le conseil municipal vota même un crédit pour l'achat du véhicule mortuaire.

Ce crédit non employé ne fut pas renouvelé.

La municipalité actuelle vient enfin de réaliser les desiderata de la population.

Elle a acquis un corbillard qu'elle a fait remettre à neuf et qui sera convenablement décoré.

Ce corbillard sera mis gratuitement à la disposition des intéressés, par les soins de la mairie.

Les jardiniers. — Il y a une dizaine d'années, le conseil municipal fut saisi d'une demande des habitants du quartier du marché, demandant que les jardiniers qui se trouvaient du côté de la poste soient placés le long de l'allée qui fait suite, du côté du nord, à cette place.

Une vive discussion eut lieu : le conseil ne pouvant se mettre d'accord, les conseillers étant en nombre égal pour maintenir les jardiniers à leur emplacement et les autres pour les mettre à la suite du marché, décida que les jardiniers seraient placés 6 mois d'un côté et 6 mois de l'autre.

Ces derniers protestèrent énergiquement, mais furent obligés de se soumettre. Aujourd'hui les habitants du quartier de la poste et du Balat trouvent leur quartier déshérité et demandent que les jardiniers leur soient définitivement attribués, le quartier de l'avenue de la gare ayant suffisamment du marché et des troupeaux d'oies.

Nous signalons la situation au conseil municipal et lui faisons savoir que les jardiniers eux-mêmes seraient satisfaits de reprendre définitivement leur ancien emplacement.

Gourdon

Audience correctionnelle du 18 octobre. — Audience intéressante et qui avait attiré un assez nombreux public.

Les jugements suivants sont rendus :

Par défaut quinze jours de prison et 300 francs d'amende à David Daniel, 45 ans ; 300 francs d'amende à Despeyroux Marcel, 31 ans, tous deux négociants à Marseille qui étaient venus passer quelques jours dans leurs familles à Peyrilles et en avaient profité pour acheter à M. Balagayrie, propriétaire et Anne Gizard, veuve Balagayrie, sa mère 300 fr. de pièce d'or qu'ils avaient payés 495 francs.

Les vendeurs : M. Balagayrie et sa mère sont condamnés à 16 fr. d'amende.

Un mois de prison, 100 francs d'amende et 500 francs de dommages-intérêts envers la partie civile à une mégère de St-Sozy, la femme Chapelle Irma-Philippe, épouse Clavel, demeurant au Pigeon qui avait accusé injustement un de ses voisins d'avoir des relations intimes avec sa propre fille âgée de 18 ans, au moyen d'une carte postale anonyme adressée au Procureur de la République de Gourdon.

M^r Alibert félicita éloquentement la mauvaise action de Mme Clavel et en profita pour montrer toute la haine des tristes personnages qui recourent à ce moyen ténébreux, lâche et perfide qui frappe par derrière par jalousie, vengeance, intérêt ou simplement par méchanceté.

Il est à souhaiter que cette condamnation serve d'exemple dans tout le pays et nous débarrasse à jamais de cette plaie repoussante qui est l'arme préférée des sorniois, des hypocrites et des tarés.

Huit jours de prison aux époux Delpech Marcelin du Font-de-Rodes, commune de Frayssinet pour vol de paille, la nuit, chez une de leurs voisines âgée et vivant seule.

Six mois de prison par défaut à Delubès Simon, 33 ans, domestique à Ussel, canton de St-Germain pour port illégal du ruban de la Légion d'honneur.

16 fr. et 1 fr. d'amende à Taillade An-

toine, marchand de porcs, à Gourdon pour défaut d'éclairage de sa voiture et outrages à la gendarmerie (Il avait déclaré que le procès-verbal ne tiendrait pas et qu'il ferait envoyer les 2 gendarmes verbalisateurs en Algérie).

Le Vigan

Fête patronale. — Dimanche dernier à ce lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, la fête vivante de cette charmante localité, située dans une vallée de verdure.

Un beau soleil dans la journée et une fraîcheur exquise le soir ont beaucoup favorisé sa réussite qui a dépassé toutes les espérances.

Toute la journée, les autobus, les camions, les autos, les omnibus, les voitures, les bicyclettes déversaient à jet continu une foule compacte qui rendait la circulation presque impossible.

Le soir un très brillant feu d'artifice fut tiré par M. Ricou, un habile artificier local.

Vers 11 heures on put admirer l'éclipse de lune qui fut très favorable aux jeunes couples amoureux.

Tous nos compliments à la jeunesse du Vigan et en particulier aux organisateurs.

DÉPÊCHES
Paris, 11 h. 32.

La situation ministérielle à Berlin

De Berlin : Le *Vorwärts*, un des rares journaux paraissant actuellement à Berlin, annonce que certains groupes politiques envisagent la candidature au poste de chancelier de M. Mayer, l'ambassadeur allemand à Paris.

Ils ont demandé à M. Mayer de venir à Berlin prendre la direction des pourparlers en vue de la formation d'un nouveau cabinet.

Vers un accord économique germano-anglais

De Berlin : Les pourparlers, entamés entre l'Allemagne et l'Angleterre au sujet d'un accord économique analogue à celui de Wiesbaden, ne sont encore qu'officiels bien qu'ils prennent une tournure très favorable.

On attend sous peu le commencement de pourparlers officiels.

Dans tous les cas, un accord économique ne sera pas conclu avant que les alliés aient examiné les conditions de l'accord de Wiesbaden.

M. Rathenau a également entamé des conversations sur le même sujet avec l'ambassadeur d'Italie.

La question Hte-Siléensienne

De Berlin : Le gouvernement allemand a l'intention de demander qu'un nouveau plébiscite ait lieu en Haute-Silésie au sujet du partage de cette région.

En même temps, le gouvernement allemand cherche à connaître l'opinion des gouvernements alliés quant à cette éventualité.

Révolution monarchiste au Portugal

De Madrid : D'après un bruit venant de la frontière portugaise, on assure qu'un mouvement monarchiste aurait éclaté cette nuit à Lisbonne.

Le mouvement, conduit par le colonel Coleho, aurait triomphé et le gouvernement républicain aurait été renversé.

Dans les milieux portugais officiels de Paris on déclare tout ignorer de cette nouvelle.

Des Monténégrins attaquent l'Albanie

De Belgrade : On annonce de Serajevovo que des volontaires monténégrins se seraient emparés de Scutari d'Albanie.

Les rapports Austro-Hongrois

De Vienne : On annonce que les contingents Hongrois, qui occupent les territoires du plébiscite, se sont retirés. Les fuyitifs autrichiens rentrent de nouveau dans les villages qu'ils avaient délaissés.

La Pologne et les communistes

De Varsovie : Le Parlement Polonais est saisi d'un projet de loi punissant de haute-trahison toute activité communiste.

AGENTS DEMANDES partout pour les produits vétérinaires et agricoles. Convientrait même à mutilés de guerre, 25 à 30 fr. par jour à gagner tout l'année. Ecrire à **Mrs CHAUVEAU-DIXNEUF & FILS**, à LA SÈGUINÈRE (Maine-et-Loire).

AUTOMOBILISTES !

Ne vous engagez pas sans avoir vu et essayé la **10 H.P. "MATHIS"** Exposition et essai à Cahors, le Dimanche 23 Octobre 1921.

Garage Central, 50, Bd. Gambetta

Le Cyclecar **MATHIS**, 6/8 H.P., une merveille du Salon, n'a du cyclecar que le nom, le poids et le prix.

C'est une véritable petite voiture, 4 cylindres, refroidissement par circulation d'eau ; 4 vitesses et marche arrière, suspension sérieuse, magnéto ; impôt annuel : 100 francs.

Consommation environ : 4 litres 1/2 d'essence aux 100 kilomètres. Rapide comme une forte voiture.

P.S.— La 6/8 H.P. **MATHIS** est le résultat de 20 années d'expérience dans la fabrication et l'étude de la petite voiture.

Agent régional :

St-CHAMANT, garage central

CAH